

**RAPPORT**  
**N° 2013/O2/177**

**RAPPORT MODIFIE**

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

2<sup>EME</sup> SESSION ORDINAIRE DE 2013

REUNION DES 7 ET 8 NOVEMBRE

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF**

**OBJET :**

**PROGRAMME OPERATIONNEL  
ITALIE-FRANCE MARITIME 2007-2013  
PROJET STRATEGIQUE « PORTS ET IDENTITE - PORTI »**

COMMISSIONS COMPETENTES :

COMMISSION DES FINANCES, DE LA PLANIFICATION, DES  
AFFAIRES EUROPEENNES ET DE LA COOPERATION

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE  
L'ENVIRONNEMENT

**Programme Opérationnel Italie-France Maritime 2007-2013  
Projet Stratégique « Ports et Identité - PORTI »**

**A. Objet**

Modification de la délibération n° 11/085 AC de l'Assemblée de Corse relative au projet PORTU et affectation des AE votés au BP 2013.

**B. Contexte**

Par la délibération n° 11/085 AC en date du 1<sup>er</sup> avril 2011, l'Assemblée de Corse se prononçait favorablement sur la mise en œuvre du projet « Port et Territoire Urbain - PORTU » présenté dans le cadre du 2<sup>ème</sup> appel à projets stratégiques sur le réseau des villes portuaires. A la suite d'un renoncement du partenariat corse ayant subi une évaluation défavorable de la part du Comité directeur du Programme Opérationnel Italie-France Maritime (POIFM) 2007-2013, le projet a été abandonné pour être reformulé dans le cadre du 3<sup>ème</sup> appel à projets stratégiques publié en avril 2012 et fixant l'échéance du dépôt des candidatures en mai 2012. L'instruction du nouveau projet désormais intitulé « Ports et Identité - PORTI » s'est achevée par la procédure écrite du Comité directeur le 28 novembre 2012. Le Secrétariat Technique Conjoint (STC) a cependant demandé des modifications qui ont été transmises en mai 2013.

**C. Partenariat**

Les partenaires transfrontaliers du nouveau projet « Ports et Identité – PORTI » sont les suivants :

<b>PROJET PORTU</b>	<b>PROJET PORTI</b>
CTC - Direction des Affaires Européennes et Internationales	CTC - Direction des Affaires Européennes et Internationales
ANCI Toscana	ANCI Toscana
Commune de Bastia	Commune de Bastia
Provincia di Livorno - U.O Logistica, Porti ed Area Vasta	Provincia di Livorno - U.O Logistica, Porti ed Area Vasta
Regione Liguria - Segreteria Generale Gabinetto del Presidente della Giunta Regionale - Settore Relazioni Internazionali e Coordinamento Programmi Comunitari	Regione Liguria - Segreteria Generale Gabinetto del Presidente della Giunta Regionale - Settore Relazioni Internazionali e Coordinamento Programmi Comunitari
Regione Sardegna - Direzione Generale dei Trasporti - Servizio delle Infrastrutture di trasporto e della logistica	Regione Sardegna - Direzione Generale dei Trasporti - Servizio delle Infrastrutture di trasporto e della logistica
Commune d'Ajaccio	Commune d'Ajaccio
Conseil Général de la Corse-du-Sud	CTC - OTC
Conseil Général de la Haute-Corse	Commune de Propriano
Commune de Bonifacio	Commune de Bonifacio
ANCI Liguria	ANCI Liguria
Provincia di La Spezia	Provincia di La Spezia
Comune di Genova	Comune di Genova

Comune di La Spezia	Comune di La Spezia
Comune di Savona	Comune di Savona
Provincia di Genova	Provincia di Genova
ANCI Sardegna	ANCI Sardegna
Provincia di Sassari	Provincia di Sassari
Provincia di Massa Carrara	Provincia di Massa Carrara
Comune di Livorno	Comune di Livorno
	Autorità Portuale di Cagliari
	Provincia di Cagliari
	Comune di Cagliari

#### D. Plan de Financement

Projet « PORTI »

***Nouveau plan de financement approuvé par le Comité Directeur du PO Italie-France Maritime 2007-2013***

Coût Total du Projet	FEDER	Contrepartie Nationale
5 388 583,00 €	4 041 437,00 €	1 347 146,00 €

#### **Montants à affecter :**

	Recettes	Dépenses
		FEDER à reverser aux partenaires
Total du Projet	4 041 437,00 € dont Chef de file : 235 200,00€	3 986 397,00 € dont budget du Chef de file moins RH et missions : 180 160,00 € *
Montant total à affecter		3 986 397,00 €**

\*Le budget du Chef de file représente 313 600,00 € et se décompose comme suit :

- Ressources humaines : 125 440,00 € ;
- Prestations de services : 122 160,00 € ;
- Missions : 8 000,00 € ;
- Biens durables - équipements : 2 000,00 € ;
- Information et publicité - événements publics : 31 000,00 € ;
- Information et publicité - produits : 25 000,00 €.

Les dépenses en ressources humaines et missions étant imputées sur la ligne budgétaire de la Direction des Ressources humaines, il reste 180 160,00 € de dépenses réelles à soutenir sur le compte 5818F de la DAEI.

**\*\*Le montant total nécessaire pour la mise en œuvre du projet est de 3 986 397,00 €, mais compte tenu des AE disponibles sur le sous-programme 5818F (3 960 000 €), il est demandé d'affecté la somme de 2 901 599 €.**

## **E. Mise en œuvre du projet**

La procédure d'approbation du projet s'étant achevée en juin 2103, il convient de mettre en œuvre les procédures suivantes :

- **Autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à affecter les autorisations d'engagement votées au BP 2013 pour un montant de 2 901 599,00 € sur le programme 5818F chapitre 930 fonction 044 compte (à créer dans le respect du principe de comptabilité séparée) ;**
  
- **Autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à mettre en œuvre les procédures relatives aux marchés publics notamment pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage, le plan de communication et les biens durables**

**ASSEMBLEE DE CORSE**

---

**DELIBERATION N° 13/ AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
AUTORISANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A METTRE  
EN ŒUVRE LE PROJET STRATEGIQUE « PORTS ET IDENTITE - PORTI »**

---

**SEANCE DU**

L'An deux mille treize et le , l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II - Livre IV - IVème Partie,

**SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

**SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

**APRES EN AVOIR DELIBERE****ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** les modifications apportées au plan de financement et au partenariat du projet « Ports et Identité PORTI » financé dans le cadre du Programme Opérationnel Italie-France Maritime 2007-2013.

**ARTICLE 2 :**

**AUTORISE** l'affectation de 2 901 599,00 € au programme 5818F Chapitre 930 Fonction 044 Article (à créer dans le respect du principe de comptabilité séparée).

**ARTICLE 3 :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à mettre en œuvre les procédures relatives aux marchés publics notamment pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage, le plan de communication et les biens durables.

**ARTICLE 4 :**

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le

Le Président de l'Assemblée de Corse

Dominique BUCCHINI